

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 février 2012 à 18 h 00

-----  
AUJOURD'HUI vingt quatre février deux mille douze

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 février 2012, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

**Présent(e)s :**

Serge GODARD, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Havva ISIK, Simon POURRET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :**

Alain MARTINET à Dominique ADENOT, Alain BARDOT à Djamel IBRAHIM-OUALI, Christine DULAC-ROUGERIE à Christophe BERTUCAT, Olivier BIANCHI à Jacqueline CHAPON, Philippe BOHELAY à Cécile AUDET, Pascal GENET à Isabelle LAVEST, Guy BALLET à Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL à Simon POURRET, Michel FANGET à Christine PERRET, Danièle GUILLAUME à Françoise NOUHEN, Jean-Philippe VALENTIN à Jean-Pierre BRENAS, Louis VIRGOULAY à Eric SEVRE

**Excusé(e)s :**

Carole COURTIAL, Odile SAUGUES

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :**

Sandrine CLAVIERES

*Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE entre en séance à partir de la question n°2.*

*Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE et quitte la séance à partir de la question n°9.*

*Madame Christine PERRET quitte la séance à partir de la question n°9.*

*Madame Anne COURTILLÉ quitte la séance à partir de la question n°42.*

*Madame Patricia AUCOUTURIER et Monsieur Cyril CINEUX quittent la séance à partir de la question n°46.*

*A partir de la question n°7, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Dominique ADENOT, Adjoint*



-----  
**Rapport N° 41**  
**AIDES FINANCIÈRES "COUP DE POUCE"**  
-----

Un crédit de 10 000 euros est inscrit au budget 2012 pour l'attribution d'aides financières "Coup de pouce" dans le cadre de la signature d'un Contrat de réussite pour la réalisation d'un projet.

Le Comité de pilotage de la réussite des jeunes s'est réuni le 23 janvier 2012 et a validé, sur proposition du Comité technique, l'octroi d'aides financières pour les projets ci-dessous. Pour chaque situation, les dispositifs de droit commun ont systématiquement été sollicités ; les aides financières de la Ville venant donc en complément de ceux-ci.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les aides financières suivantes :

**Monsieur Djibril OUENNOUGHI : 250 euros**

Monsieur OUENNOUGHI doit compléter son MASTER II Nutrition par des qualifications TAGMAGE et TOIC afin d'intégrer une école de commerce. Il demande une aide financière sur les frais de déplacement et coûts d'inscription. Le coût total des déplacements et inscription aux épreuves est estimé à 250 euros.

Cette aide est conditionnée à la présentation des factures de déplacement et d'inscription.

**Messieurs Damien AUROUSSEAU et Lucien LE VAN : 500 euros**

Actuellement Assistants d'éducation, Messieurs AUROUSSEAU et LE VAN sont engagés dans la création de leur propre entreprise. Ce projet consiste en la création d'un complexe ludo-sportif. Leur demande porte sur une aide de financement à la réalisation des plans numériques des bâtiments pour un coût de 1 000 euros.

Le versement de cette aide sera conditionné à la présentation du devis.

**Monsieur Mathis GRIMONPREZ : 1 000 euros**

Monsieur GRIMONPREZ est signataire d'un contrat de réussite depuis 2010. Son projet en cours est la création d'un complexe sportif dédié aux sports sur sable et au surf. Sa demande porte sur une aide financière afin de pouvoir subvenir aux multiples frais engagés par les démarches liées à la création d'entreprise. L'ensemble des sommes avancées pour ces frais est estimés à plus de 3 000 euros à ce jour.

Le versement de cette aide sera conditionné à la présentation des justificatifs des notes de frais.

**DELIBERATION**

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 1<sup>er</sup> mars 2012

Le Maire,  
Pour le Maire et par délégation  
L'Adjoint à l'Animation, à la Jeunesse  
Et à la Politique de la Ville

Simon POURRET